



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur : (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°170-2021 suivante :

Nature et effet :

Autoriser le lotissement d'un emplacement de villégiature à une profondeur de 64,5 mètres, alors que le règlement de lotissement n° 23-99 exige un minimum de 75 mètres, soit une dérogation de 10,5 mètres.

Identification du site concerné : Lot 5 493 610 correspondant à une propriété vacante située au 32^e Chemin, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi 1^{er} mars 2021, à 18 h en visioconférence à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE APPLICABLE À CETTE DÉROGATION MINEURE

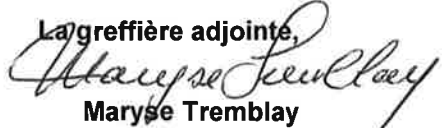
Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-049 de la ministre de la Santé; et des Services sociaux en date du 6 juillet 2020, une municipalité qui entend statuer sur une demande de dérogation mineure doit également tenir une consultation écrite sur celle-ci, annoncée au préalable par un avis public.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure en transmettant ses commentaires écrits par courriel ou par la poste du 15 février 2021 au 1^{er} mars 2021, le tout selon les modalités suivantes :

Par courriel : bonneau.donald@ville.metabetchouan.qc.ca

Par la poste : Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
G8G 1A1

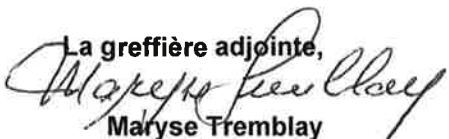
Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 15 février 2021.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 15 février 2021 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 15 février 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 février 2021.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay